

sur les dangers d'irradiation que l'Union soviétique faisait courir à l'humanité en reprenant ses essais nucléaires, et l'Assemblée générale a alors accordé une haute priorité à l'examen du rapport annuel de la commission scientifique. Depuis l'institution même de cette commission, en 1958, nombre de savants canadiens y travaillent ferme.

D'autres Canadiens se sont également dépenés au sein d'autres commissions des Nations Unies, dont quelques-unes sont bien connues, tandis que d'autres le sont moins, notamment la commission de l'espace interplanétaire. L'automne dernier, on a aussi reconnu l'intérêt que le Canada voue depuis longtemps à l'amélioration du droit international, en nommant un Canadien à la Commission du droit international. Nous avons tout lieu d'être fiers que le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Marcel Cadieux, ait été élu par une si forte majorité à cette Commission.

En septembre 1960, notre premier ministre, le très honorable John Diefenbaker, a prononcé aux Nations Unies un discours où il proposait qu'on utilise les denrées excédentaires pour nourrir les affamés du monde. Encore une fois, le Canada ne se contentait pas d'exprimer ses idéaux en termes prétentieux, mais proposait des mesures concrètes. L'automne dernier, cette proposition a été soumise à l'examen du deuxième comité par notre collègue, le député de Parry-Sound-Muskoka (M. Aiken), qui mérite bien des éloges pour les efforts inlassables qu'il a déployés. Il a su prouver que le Canada s'intéresse non seulement aux problèmes dans les pays producteurs de denrées alimentaires, mais aussi de ceux qui se posent pour les agriculteurs dans les pays bénéficiaires, et il y a si bien réussi que le programme mondial des vivres a été appuyé à l'unanimité.

Il me faudrait bien plus que le temps qui m'est accordé pour parler de notre situation et du prestige dont nous jouissons dans le monde. Si l'on veut mettre en doute notre prestige, alors je me dois de relever ce défi en racontant certaines de mes expériences personnelles. Pendant toute la 16^e session des Nations Unies l'automne dernier, j'ai eu l'honneur de faire partie du troisième comité, en tant que délégué du Canada, et je dois dire que les vues exprimées tantôt par le député de Burnaby-Coquitlam (M. Regier) sont tout à fait contraires à celles que j'ai entendues là-bas.

De peur qu'on puisse penser que je me livre moi aussi à des polémiques d'ordre politique, je n'hésite pas à faire écho ici, comme je l'ai fait privément, aux nombreuses salutations amicales que j'ai transmises au leader

de l'opposition. J'ajouterai également, monsieur l'Orateur, que je trouve cela tout naturel. Lorsque le chef de l'opposition (M. Pearson) était secrétaire d'État aux affaires extérieures, le Canada jouissait de l'estime des pays étrangers et la situation n'a pas changé. Il est regrettable que le prestige du Canada et l'admiration dont notre pays fait l'objet donnent lieu à des discours partisans à la Chambre.

Il est malheureux que le député de Burnaby-Coquitlam ne soit pas à son siège à ce moment. Il aime répéter qu'il a droit à son opinion. Je siège à la Chambre depuis moins longtemps que lui et j'espère avoir assez reconnu ce fait pour ne plus avoir à y revenir. Or, j'ai toujours trouvé plutôt étrange que l'on accorde une bonne part de vérité à une opinion parce qu'elle est défendue par une personne seulement. Sous notre régime de gouvernement, les minorités ont droit à leurs opinions mais j'estime ne devoir d'excuse à personne du fait que je partage les vues de la majorité; il ne fait aucun doute que c'est ce que la majorité pense en l'espèce. Personne, à ma connaissance, n'a exprimé d'opinion contraire aux Nations Unies et le Canada jouit vraiment d'un très grand prestige. Pour être juste envers le député, je dois reconnaître qu'il a déclaré n'avoir été aux Nations Unies que peu de temps. Dans une certaine mesure, c'est peut-être la raison pour laquelle nous ne sommes pas du même avis.

Quoi qu'il en soit j'ai assisté chaque jour aux séances du troisième comité dont je faisais partie, et je me suis entretenue avec chacun des membres qui y siégeait ainsi qu'avec leurs amis qui participaient à d'autres comités et je n'ai eu connaissance d'aucun des propos désobligeants que le député prétend avoir entendus. Nombre de délégués africains sont jeunes et pleins de l'enthousiasme et de la franchise qui sont le propre de la jeunesse. Bon nombre d'entre eux ont déclaré qu'ils préféreraient notre régime de gouvernement et la liberté qui caractérisent les pays occidentaux, mais ils ont également déclaré qu'il nous faut faire nos preuves, qu'il nous faut prouver notre bonne foi, et ils ont félicité le Canada de sa bonne volonté évidente et des efforts louables qu'il fait en vue d'en venir à une entente. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Green) est pour eux le parfait exemple de l'homme qui s'est consacré au bien-être de tous et ils sont portés à faire confiance à tous les Canadiens à cause de la valeur de notre ministre des Affaires extérieures. Ses efforts en vue du désarmement, de même que sa grande compréhension et son caractère irréprochable, ont peut-être une signification beaucoup plus profonde que celle que leur donnent ceux qui pensent comme nous.